EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Christophe BERTUCAT, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Abdelmajid MELLOUKI, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Christian PORTEFAIX à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant le vote de la question n° 5 sans donner de pouvoir.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA quitte la séance avant le vote de la question n° 7 et donne pouvoir à Madame Christine DULAC-ROUGERIE.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 21 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 13

RAPPORT ANNUEL DE LA DETTE

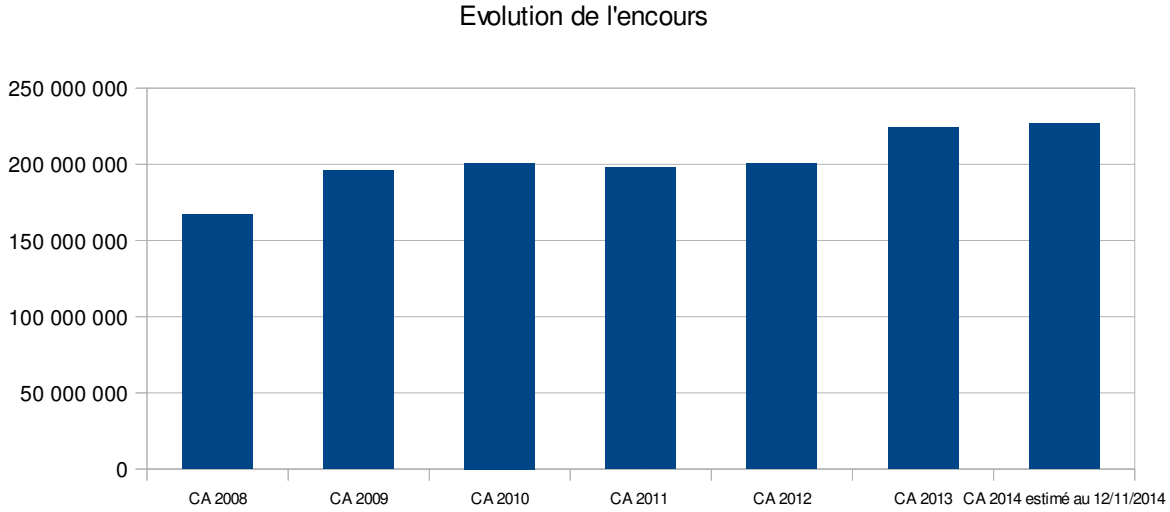
L'année 2014 voit revenir un environnement concurrentiel sur le marché de financement des collectivités locales. Le contexte bancaire est plus détendu et l'accès à la liquidité est de retour. Le marché de taux d'intérêt est historiquement bas dans un environnement déflationniste et une croissance mondiale ralentie.

C'est dans ce contexte que le rapport de la dette de la Ville de Clermont-Ferrand vous est présenté pour 2014, dans un souci de transparence vis à vis des élus et des citoyens. Deux points seront présentés : les principales données sur l'encours et les financements 2014, puis les orientations de gestion pour 2015.

I – LA GESTION DE LA DETTE EN 2014

A - LES DONNEES CONCERNANT L'ENCOURS

1 – Evolution de l'encours



L'encours global de la Ville, tous budgets confondus, est estimé à fin 2014 à 229,9 M€ contre 224,3 M€ à fin 2013. La durée résiduelle est de 14 ans et 7 mois.

2 - Répartition et évolution par type de risque

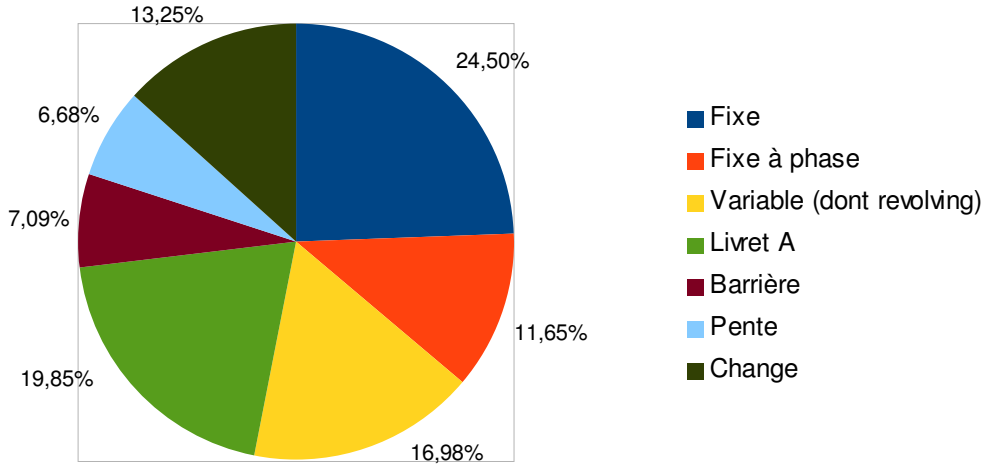
La circulaire ministérielle du 25 juin 2010 établit en son annexe 4 une typologie permettant la classification des produits de financement en fonction des risques qu'ils comportent, d'une part, en raison de l'indice et d'autre part, de la structure du produit. Le tableau des risques se présente comme suit :

INDICE SOUSJACENTS		STRUCTURES	
1	Indices zone euro	A	Taux fixe et taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variat ou taux fixe(sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écarts entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Ecarts d'indices zone euro	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro ou écarts d'indices dont'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecarts d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5
6	Autres indices	F	Autres type de structure

(annexe 4 – circulaire du 25 juin 2010)

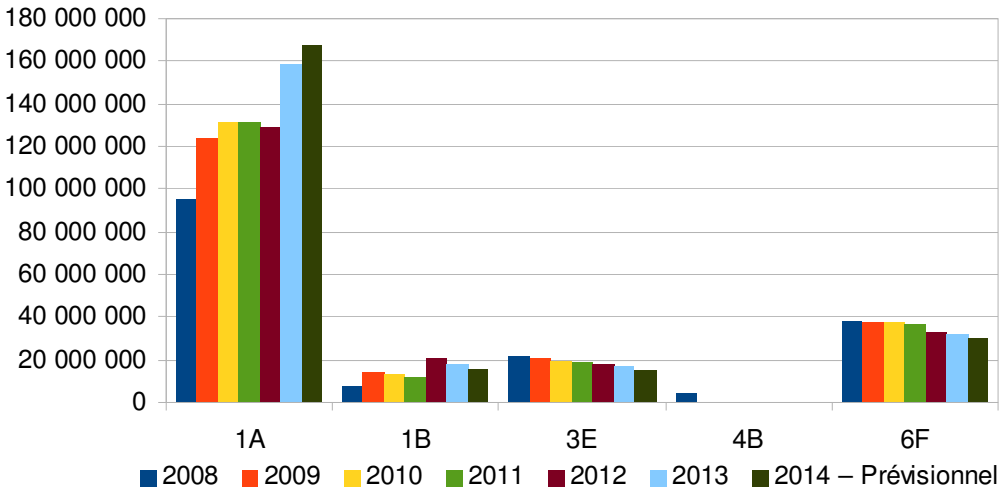
La répartition de l'encours de la Ville est relativement équilibrée par type de risque, avec une prédominance de taux fixe à hauteur d'environ 25 %.

	MONTANT DU CAPITAL RESTANT DU	% DE L'ENCOURS	CLASSEMENT GISSLER	TAUX MOYEN
FIXE	56 345 552 €	24,50%	1A	3,73%
FIXE A PHASE	26 784 475 €	11,65%	1A	3,28%
VARIABLE (dont revolving	39 042 947 €	16,98%	1A	0,70%
LIVRET A	45 649 361 €	19,85%	1A	2,09%
BARRIERE	16 294 574 €	7,09%	1B	3,91%
PENTE	15 361 190 €	6,68%	3E	4,27%
CHANGE	30 467 297 €	13,25%	6F	8,17%
	229 945 396 €	100,00%		3,54%



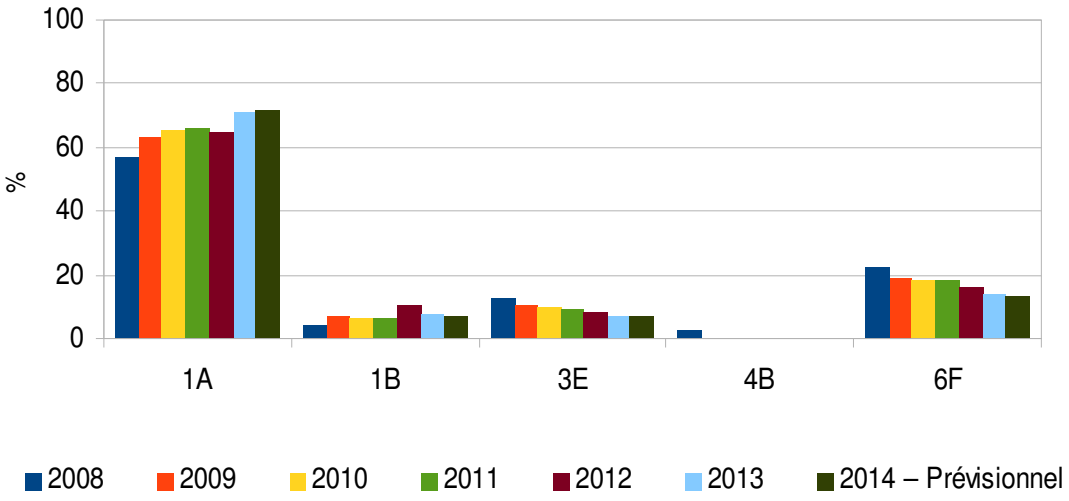
Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution de l'encours de la Ville selon cette classification. L'encours classé en 1A, présentant le moins de risque, est largement dominant et en augmentation conformément aux engagements pris par la Municipalité. C'est le résultat du choix des produits lors de la souscription d'emprunts nouveaux.

	1A	1B	3E	4B	6F	TOTAL
2008	95 740 098	7 236 793	21 145 608	4 703 027	38 186 837	167 012 363
2009	123 986 092	13 680 618	20 291 728		37 685 402	195 643 840
2010	131 326 499	12 887 860	19 396 551		37 113 693	200 724 603
2011	130 978 991	12 058 457	18 458 068		36 517 662	198 013 178
2012	129 596 745	20 581 642	17 474 171		32 689 631	200 342 189
2013	158 827 847	17 372 954	16 442 651		31 617 931	224 261 383
2014 – Prévisionnel	167 822 335	16 294 574	15 361 190		30 467 297	229 945 396



- Evolution de l'encours en pourcentage selon la classification

	1A	1B	3E	4B	6F	TOTAL
2008	57,33	4,33	12,66	2,82	22,86	100
2009	63,38	6,99	10,37		19,26	100
2010	65,43	6,42	9,66		18,49	100
2011	66,15	6,09	9,32		18,44	100
2012	64,70	10,28	8,72		16,3	100
2013	70,82	7,75	7,33		14,10	100
2014 – Prévisionnel	72,17	7,30	6,88		13,65	100



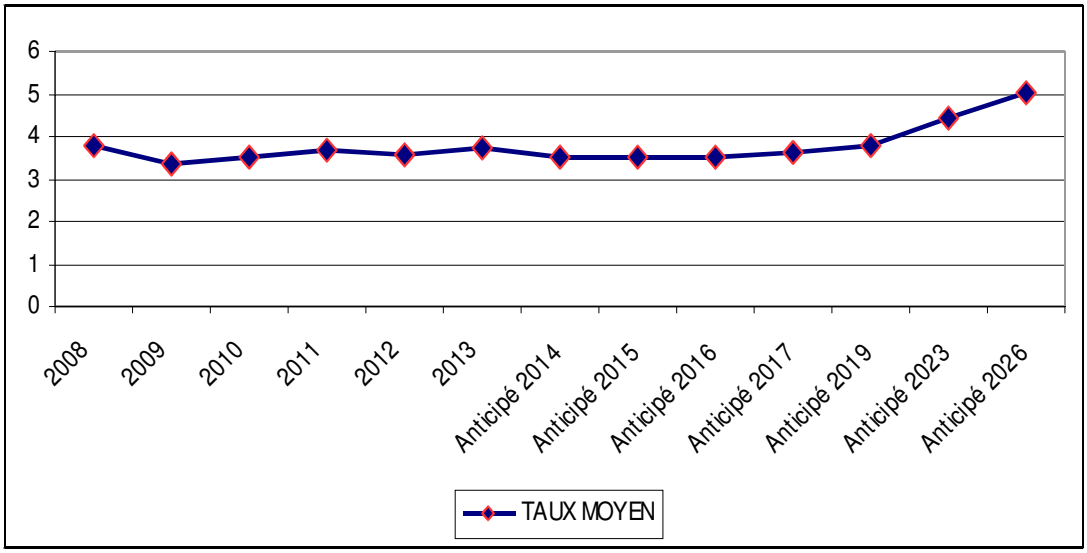
La catégorie 1A représente près de 73 % de l'encours pour un volume de 167,8 M€. Le détail des catégories 1B, 3E, et 6F vous est présenté en annexe 1.

Depuis 2008 la Ville a recours pour financer ses investissements à des produits de forme classique. Les volumes souscrits correspondent aux besoins budgétaires de chaque exercice. Les nouveaux contrats sont intégrés à l'encours de la dette au fur et à mesure des besoins de trésorerie de la collectivité. Le détail des volumes contractés sur la période 2008-2014 vous est indiqué ci-dessous.

PERIODE	TAUX FIXE FIXE MULTI PERIODE	LEP - LIVRET A	MULTI INDEX	EURIBOR	TOTAL EMPRUNTS
2008	4 535 000	3 500 000	3 000 000	14 476 400	25 511 400
2009	8 461 000	2 000 000	12 234 000	502 000	23 197 000
2010	11 154 000	5 060 000	5 050 330		21 264 330
2011		16 608 000		11 000 000	27 608 000
2012	14 020 000	10 980 000			25 000 000
2013	9 564 000	10 200 000	3 000 000		22 764 000
Appel de financement 2014	7 964 500	4 400 000		2 550 500	14 915 000

3 - Evolution du taux moyen

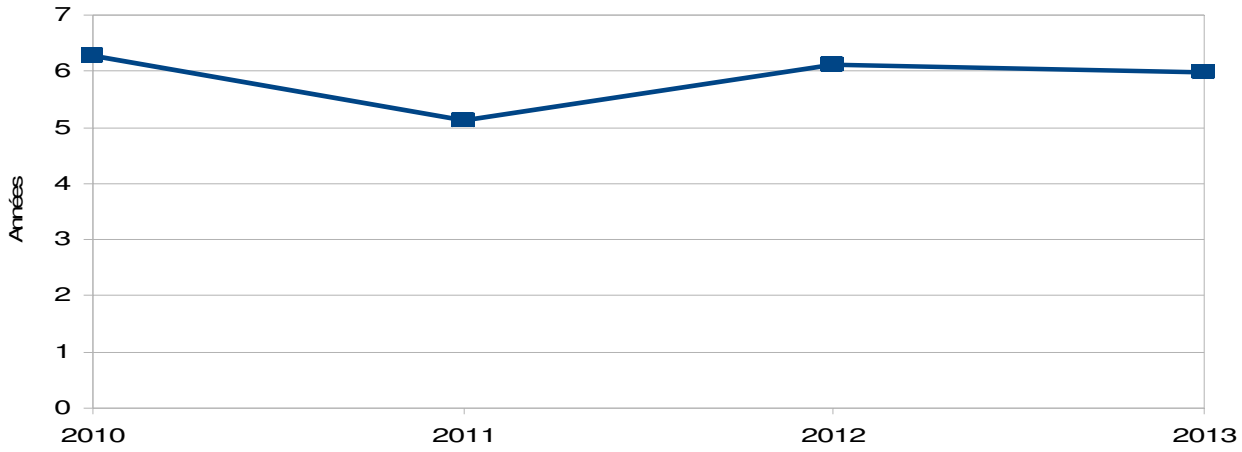
PERIODE	TAUX MOYEN
2008	3,77
2009	3,35
2010	3,49
2011	3,67
2012	3,58
2013	3,72
Anticipé 2014	3,54
Anticipé 2015	3,51
Anticipé 2016	3,53
Anticipé 2017	3,61
Anticipé 2019	3,80
Anticipé 2023	4,43
Anticipé 2026	5,02



Seul le contrat construit sur l'écart de change entre l'euro et le franc suisse voit son échéance dégradée (14,84 % au fixing du 10 novembre). Par anticipation et pour faire face à cette éventualité, la Ville constitue des provisions depuis 2010. Le solde disponible sur ce compte est de 5,2 M€ permettant d'absorber budgétairement les échéances.

4 - Evolution de la capacité de désendettement

La capacité de désendettement, principal ratio de solvabilité, est stable sur la période. Elle se mesure par le rapport suivant : Encours de dette / Épargne brute, et correspond à la durée nécessaire pour rembourser complètement sa dette en y consacrant la totalité de l'épargne dégagée.



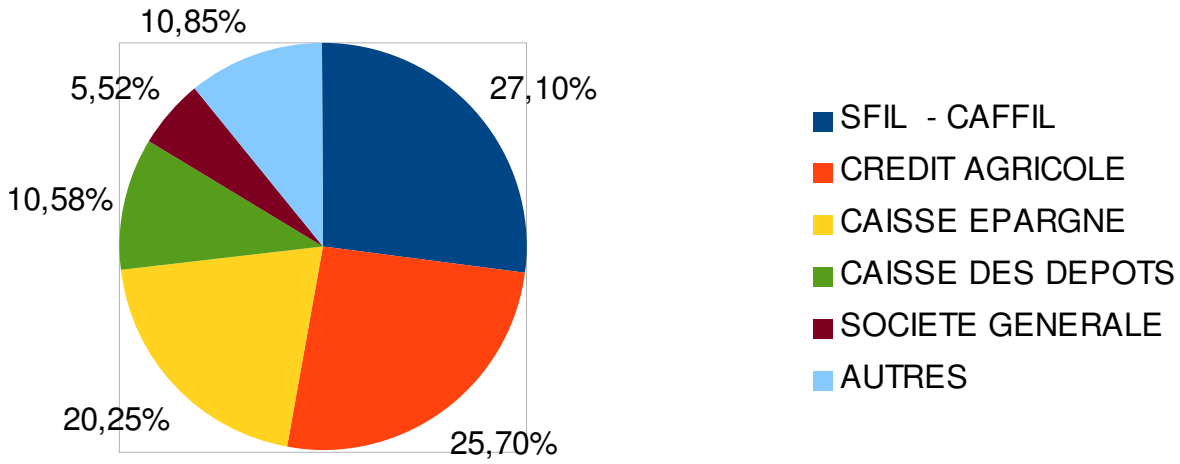
5 - Répartition de l'encours par budget

	MONTANT DU CAPITAL RESTANT DU Prévisionnel au 31/12/2014	% DE L'ENCOURS
BUDGET PRINCIPAL	162 336 568 €	70,60%
BUDGET EAU	24 221 998 €	10,53%
BUDGET ASSAINISSEMENT	34 035 143 €	14,80%
BUDGET CEC	4 824 139 €	2,10%
BUDGET COOP	2 931 625 €	1,27%
BUDGET AUTRE	1 595 922 €	0,69%
	229 945 396 €	100,00%

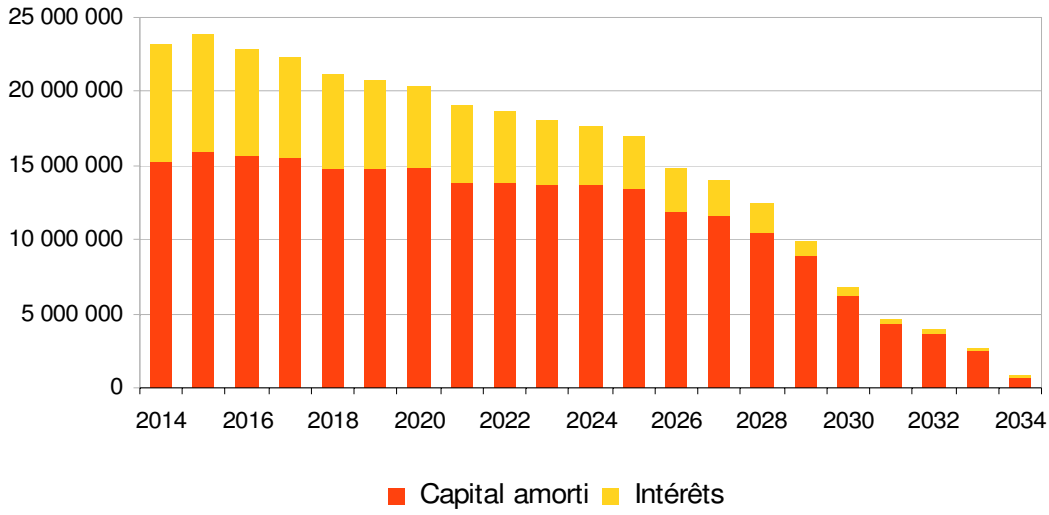
6 - Répartition de l'encours par prêteurs

La Société de Financement Local – SFIL -, repreneur de Dexia prêteur historique des collectivités, détient de ce fait la part la plus importante de notre encours avec 27,10 %. La répartition entre les deux partenaires locaux, Crédit Agricole et Caisse d'Épargne est respectivement de 25,70 % et 20,25 %.

	MONTANT DU CAPITAL RESTANT DU	% DE L'ENCOURS
SFIL - CAFFIL	62 325 579 €	27,10%
CREDIT AGRICOLE	59 093 788 €	25,70%
CAISSE EPARGNE	46 572 443 €	20,25%
CAISSE DES DEPOTS	24 317 560 €	10,58%
SOCIETE GENERALE	12 684 355 €	5,52%
AUTRES	24 951 670 €	10,85%
Ensemble des prêteurs avec revolving	229 945 396 €	100,00%



7 - Profil d'extinction de la dette



B - LES NOUVEAUX FINANCEMENTS 2014

1 – les contrats encaissés : Le montant des encaissements d'emprunts est de 22,4 M€, composés du solde du programme 2012 pour 13,6 M€ et de l'appel de cinq contrats négociés en 2013. Les index sont les suivants : Livret A, et fixe multi périodes.

2 - Les contrats à souscrire au titre de l'appel d'offre 2014

La Ville a lancé une consultation auprès des banques afin d'assurer le financement de ses investissements pour 2014. La totalité du programme a été obtenu sans difficulté, soit 14,9 M€. Les marges proposées sont améliorées par rapport au financement de 2013. Elles se situent entre 1,16 % et 1,30 % contre 1,57 % à 1,76 % en 2013. L'enveloppe de financement en cours de validation auprès de la CDC est de 4,4 M€ sur des prêts de type PRU (Livret A + 0,60 %). Le solde est à répartir pour 10,5 M€ auprès des autres partenaires bancaires sur des contrats de type 1A.

II – LES ORIENTATIONS POUR 2015

1 – Le contentieux en cours

Le contentieux avec la Société de Financement Local (SFIL ex DEXIA) a été engagé et les assignations déposées en 2013 pour les quatre contrats concernés. La procédure judiciaire suit son cours :

- Le contrat indexé sur l'écart de taux d'intérêt entre l'index CMS 30 ans et CMS 2 ans devait faire l'objet d'une audience de mise en état au tribunal de grande instance de Nanterre le 27 novembre 2014 pour clôture et fixation. Cette audience a été reportée à une date ultérieure.

- Les trois autres contrats (écart entre l'index CMS 30 ans et CMS 1 an, taux de change euro / CHF et $/yen) seront présentés par les avocats pour clôture et fixation en janvier 2015.

Pour les quatre contrats, une plaidoirie en première instance pourrait avoir lieu fin 2015 ou début 2016, et une décision en appel 24 à 30 mois plus tard.

Deux évolutions majeures ont eu lieu cette année :

- La loi de validation du 29 juillet 2014 : elle fixe la reconnaissance rétroactive de la validité des contrats ne mentionnant pas la présence du Taux Effectif Global (TEG) ou un TEG inexact. Les collectivités sont donc privées de ce moyen technique et doivent réorienter leurs argumentations vers des éléments plus subjectifs (défaut de conseil, le dol….)

- La création du fonds de soutien doté de 100 millions d'euros par an sur quinze ans soit une dotation globale de 1,5 Md€. Il est destiné à aider les organismes publics à sortir des prêts souscrits et classifiés selon la charte Gissler en catégorie 3E, 4E, 5 E et 6F. L'appel à ce fonds implique obligatoirement l'abandon des contentieux.

 L'arrêté fixant les conditions de calcul et d'attribution n'est pas encore publié. Dès que les critères seront connus, la Ville les examinera au regard des caractéristiques de sa dette.

2 – La veille financière

Une veille sur toute opportunité de renégociation ou d'arbitrage de l'encours sera maintenue afin de saisir les opportunités de marché (arbitrages entre index, refinancements, opérations de couverture…..).

Un suivi régulier de l'évolution du marché de financement des collectivités locales sera assuré. L'adhésion à l'Agence France Locale effective courant 2014 permettra d'accéder au marché obligataire, assurant ainsi une nouvelle diversification de nos sources de financement.

3 – Les perspectives d'endettement

Dans un environnement budgétaire plus contraint et dans un souci permanent de maîtrise budgétaire, l'effort de modération de l'endettement global sera maintenu.

Les nouveaux financements suivront la même stratégie que celle conduite depuis 2008 tendant à une sécurisation de l'encours. L'effort d'équilibre entre taux fixe et taux variable sera maintenu. Cependant, le contexte de marché très favorable aux index variables milite pour contracter en priorité ce type d'index, ce qui permet également de ne pas cristalliser des marges encore élevées. Le choix s'orientera vers des produits simples et souples permettant des arbitrages de taux et d'index, ainsi que des contrats de type renouvelable, permettant des tirages et des remboursements infra-annuels dans le cadre des gestions conjointes de la dette et de la trésorerie.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir prendre acte de cette information

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 décembre 2014
Pour le Maire, et par délégation,
L'Adjointe aux Finances

Françoise NOUHEN

ANNEXE 1 – Détail de l'encours

- **Détail de la classification 1B :**

Référence	Référence banque	Prêteur	CRD	Durée résiduelle	Prochaine échéance	Taux	Index structuré			Risque de taux	CBC
							Année début	Année fin	Expression		
000029 consolidation	convention du 18/05/2011	AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT	4 424,40€	18,000000	31/03/2015	3,7900%	2012	2032	Taux fixe 3.79% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé) (Marge de 0.4%)	Barrière	1B
001208		CREDIT AGRICOLE	420,16€	1,760000	02/01/2015	5,0100%	2001	2016	Taux fixe 5.01% à barrière 6.5% sur TAG 03 M	Barrière	1B
001223	14197	SOCIETE GENERALE	1 592,28€	7,390000	21/01/2015	4,6400%	2011	2022	Taux fixe 4.64% à barrière 6% sur Euribor 01 M (Marge de 0.5%)	Barrière	1B
001400	MN235435EUR	SFIL CAFFIL	5 830,23€	14,080000	01/02/2015	3,5400%	2009	2029	Taux fixe 3.54% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	Barrière	1B
1339	Convention du 18/05/2011	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	4 027,50€	18,000000	30/03/2015	3,7900%	2012	2032	Taux fixe 3.79% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé) (Marge de 0.4%)	Barrière	1B

- **Détail de la classification 3E :**

Référence	Référence banque	Prêteur	CRD	Durée résiduelle	Prochaine échéance	Taux	Index structuré			Risque de taux	CBC
							Année début	Année fin	Expression		
001280	MN250999EUR	SFIL CAFFIL	301,21€	5,750000	01/10/2015	3,9200%	2008	2020	Taux fixe 3.92% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.3% sinon (7.98% - 5 x spread)	Pente	3E
001281	MN250999EUR	SFIL CAFFIL	3 486,82€	5,750000	01/10/2015	3,9200%	2008	2020	Taux fixe 3.92% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.3% sinon (7.98% - 5 x spread)	Pente	3E
001282	MN250999EUR	SFIL CAFFIL	2 939,05€	12,750000	01/10/2015	3,9200%	2008	2027	Taux fixe 3.92% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.3% sinon (7.98% - 5 x spread)	Pente	3E
001284	MPH261310	SFIL CAFFIL	8 634,11€	14,580000	01/08/2015	4,4300%	2010	2029	Taux fixe 4.43% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 01A (Postfixé) >= 0% sinon (7.68% - 5 x spread)	Pente	3E

- **Détail de la classification 6F :**

Référence	Référence banque	Prêteur	CRD	Durée résiduelle	Prochaine échéance	Taux	Index structuré			Risque de taux	CBC
							Année début	Année fin	Expression		
001328 ex 1314	MPH275978EUR	SFIL CAFFIL	12 633,84€	15,920000	01/12/2015	14,9624%	2012	2028	Taux fixe 3.38% à barrière 1.44 sur EUR-CHF (4.98%/0.5/1.44)	Change	6F
001329	MPH276198EUR	SFIL CAFFIL	17 833,46€	13,750000	01/10/2015	3,1500%	2012	2028	Taux fixe 3.15% à barrière 85 sur USD-JPY (3.15%/0.3/85)	Change	6F
total			**62 123,06€**								